

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 11 avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H10 en présence de :

PRESENTS : Messieurs JP. LARDY, E. FARGIER, G.DOZ (+ proc de R. MOULIN), A. BASTIDE (+ proc de A. LOYET), S. CIVIER, J. DURIEU, P. GAILLARD, G. JALADE, B. PERRUSSET (+proc de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, R. THIOLLIERE, JC. COURT, L. BUFFET (+proc de J. SEBASTIEN), G. SAUCLES, J. DAURY, J. SOUBEYRAND (+ proc de JY. PONTHER), M. MEISS, M. GUYON, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, A. LACOSTE (+ proc de M. DUBOIS), S. REYNIER, J. SARTRE (+proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON, J-C FLORY, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE (+ proc de C. GARCIA) et P. MANENT
Mesdames F. DUMAS (+proc de F. NOGIER), MN. DURAND (+proc de M. BOUSCHON), C. FAURE, P. ROUX, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, et F. VOLLE.

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 39

Procurations : 10

Votants : 49

Absents : 6

Date de convocation : 5/04/2019

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : Messieurs, A. CHIRAUSSSEL, B. DE FOMMERVAULT, F. JOUFFRE, D. BERAL, et
Mesdames M. ALLAMEL et N. BARACAND

En présence des suppléants non votants

Objet : Subventions et fonds de concours 2019 aux communes et autres établissements publics

Hormis les subventions et aides découlant de règlements particuliers approuvés en conseil communautaire (PLH, TEPCV, économie et commerce) lesquelles font l'objet de délibérations d'attribution du bureau exécutif et dont il est régulièrement rendu compte en séance, le budget 2019 prévoit le versement de subventions et fonds de concours en application notamment de délibérations antérieures engageant la Communauté de Communes.

A. Chapitre 65

➤ Au compte 657341

- fonction 313 : commune de **Vals les Bains** - fonds de concours en annuité pour la rénovation du théâtre municipal de **15 000 €** (10^{ème} annuité).
- fonction 414 : commune d'**Aubenas** - subvention prévisionnelle de **13 850 €** au titre des stages multisports 2019
- fonction 510 : commune de **St Julien du Serre** - fonds de concours en annuité pour la création d'une maison de santé de **2 067.08 €** (8^{ème} annuité)
- fonction 90 : commune de **Vals les Bains** - fonds de concours en annuité pour l'aménagement d'un bâtiment à vocation économique de **8 256 €** (8^{ème} annuité)
- fonction 94 : commune d'**Aubenas** - pour un animateur 5 000 € et un manager 1 666 € de centre-ville (actions FISAC).
- fonction 95 : commune d'**Antraigues** - solde sur subvention de **3 150 €** pour l'aménagement du plan d'eau du Mas.

➤ Au compte 65737

- fonction 510 : établissement hospitalier le **CHARME** - fonds de concours en annuité pour l'extension / rénovation de l'IFSI de **6 482.25 €** (6^{ème} annuité)

- fonction 61 : **CCAS de Vesseaux** - fonds de concours en annuité pour la construction de l'EHPAD - foyer logement de **30 000 €** (9^{ème} annuité)

B. Chapitre 204

- Au compte 2041412
 - fonction 33 : commune de **St Privat** - fonds de concours en annuité pour la création d'un espace inter générations de **16 410 €** (5^{ème} annuité) - à amortir sur 5 ans.
 - commune de **Juvinas** - fonds de concours en annuité pour la création d'un espace d'exposition de **6 000 €** (4^{ème} annuité) - à amortir sur 5 ans.
 - fonction 414 : commune d'**Aubenas** - fonds de concours en annuité pour la création d'un mur d'escalade de **25 917.83 €** (6^{ème} annuité) - à amortir sur 7 ans.
 - fonction 820 : commune de **Vals les Bains** - fonds de concours en annuité pour la rénovation du parc thermal de **10 000 €** (8^{ème} annuité) - à amortir sur 3 ans.
 - fonction 822 : fonds d'aménagement aux communes pour **519 632€** (voir rapport infra)
- Au compte 204151
 - fonction 413 : **SEMVA** - participation 2019 sur investissement pour **101 652.25€** dont 14 618.95€ en remboursement du capital des emprunts transférés- à amortir sur 7 ans .
 - fonction 824 : **Syndicat ADN** - participation 2019 à la FTTH pour **450 000€** - à amortir sur 30 ans.
- Au compte 204172
 - fonction 61 : **CCAS de St Privat** - fonds de concours en annuité pour la création d'un foyer logement adapté au Charnivet de **25 662 €** (2^{ère} annuité) - à amortir sur 10 ans.
- Au compte 204182
 - fonction 94 : **EPARECA** - 1^{er} acompte de **102 000€** sur participation à la création d'un pôle d'artisanat d'art à Aubenas (DEL 08022018-13 du 8/02/2018 - montant total 300 000€) - à amortir sur 20 ans.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- **De verser les subventions et fonds de concours aux communes et organismes ci-dessus ;**
- **D'autoriser le Président aux formalités nécessaires à l'application des présentes.**

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 12 avril 2019
Le Président, Louis BUFFET

